

QUAND LES FLAMMES S'ÉTEIGNENT, QUI PREND SOIN DE CEUX QUI SONT INTERVENUS ?

Fait à Fresnes,
le 13 juin 2026



UNE INTERVENTION D'UNE EXTRÊME GRAVITÉ

► Départ de feu dans une cellule de la 1^{ère} division au cours de la nuit du 12 au 13 juin 2026.

- Mobilisation immédiate des personnels de surveillance, des gradés de nuit et des services de secours.
- Intervention rapide et parfaitement coordonnée ayant permis de maîtriser la situation.
- Prise en charge d'urgence de la personne détenue concernée par les services compétents.
- Aucun personnel n'a été blessé au cours de l'intervention.
- Une intervention particulièrement marquante pour les agents engagés, confrontés à une situation humaine et opérationnelle d'une rare intensité.



AUCUN AGENT BLESSÉ

Grâce au professionnalisme et à la réactivité des personnels engagés.

FO Justice tient à saluer le professionnalisme, le sang-froid et la réactivité exemplaire des collègues engagés sur cette intervention particulièrement éprouvante.

DES PROTOCOLES, OUI... MAIS APRÈS ?

- ✓ Oui, les protocoles sont déclenchés.
- ✓ Oui, les signalements sont effectués.
- ✓ Oui, les procédures administratives suivent leur cours.

MAIS QUI S'OCCUPE RÉELLEMENT DES PERSONNELS ?

- Qui les reçoit après une intervention particulièrement marquante ?
- Qui s'assure qu'ils sont en capacité de reprendre sereinement leur service ?
- Qui leur dit simplement : "Bravo pour ce que vous avez fait" ?



ÇA VA TRÈS VITE DANS UN SENS...

- Lorsqu'il s'agit d'un incident, d'une erreur ou d'une difficulté de gestion, les demandes d'explications tombent rapidement.
- Les mesures conservatoires tombent rapidement.
- Les changements d'affectation tombent rapidement.



... MAIS QUAND IL S'AGIT DE RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DES PERSONNELS ?

Lorsqu'il s'agit de valoriser celles et ceux qui ont fait preuve de courage et de professionnalisme ? Le silence est souvent beaucoup plus rapide que la reconnaissance.

LA RÉALITÉ DU TERRAIN, C'EST CELA !

Mais au-delà du bilan opérationnel, nous souhaitons aujourd'hui parler d'une autre réalité.

Une réalité que les statistiques ne retracent pas.

Une réalité que les comptes rendus ne décrivent jamais.

Une réalité que vivent pourtant les surveillants pénitentiaires chaque jour.

PARCE QU'UN SURVEILLANT PÉNITENTIAIRE N'EST PAS SEULEMENT UN SURVEILLANT.



Il est **pompier** lorsqu'une cellule s'embrase.



Il est **secouriste** lorsqu'une vie est en danger.



Il est **psychologue** lorsqu'il faut désamorcer une crise.



Il est **assistant social** lorsqu'il écoute la détresse humaine.



Il est **médiateur**, confident, facteur, accompagnant.



Il est souvent le **premier à intervenir**.

Le premier à entrer. Le premier à voir. Le premier à agir.

À l'ENAP, nous apprenons la théorie. Nous apprenons les procédures. Nous apprenons les protocoles. Nous apprenons comment réagir face à un suicide, une tentative de suicide, un incendie, un détenu gravement blessé ou en détresse.

MAIS ENTRE LA THÉORIE ET LA RÉALITÉ DU TERRAIN, IL Y A UN MONDE.

La réalité, c'est qu'à Fresnes comme ailleurs, ces situations existent.

La réalité, c'est qu'elles se répètent.

La réalité, c'est que derrière chaque intervention se trouvent des hommes et des femmes qui repartent parfois chez eux avec des images qu'ils n'oublieront jamais.



FO JUSTICE OSE ESPÉRER...

- Que les gradés de nuit qui ont coordonné cette intervention seront entendus, accompagnés et reconnus à la hauteur de leur engagement.
- Que les surveillants intervenus dans cette cellule en feu bénéficieront du même soutien.
- Parmi eux, de jeunes fonctionnaires récemment affectés en détention.
- Parmi eux, des collègues plus expérimentés.
- Tous ont été confrontés à une scène particulièrement difficile.
- Tous méritent considération et accompagnement.

NOUS NE DEMANDONS PAS. NOUS EXIGEONS,

Monsieur le Chef d'établissement,
un accompagnement à la hauteur
des actes accomplis cette nuit
par l'ensemble des personnels engagés.



ET COMME
SI CELA NE
SUFFISAIT PAS...

Ce 13 juin 2026, lors d'une opération de contrôle à la MAF, une surveillante a été victime d'un crachat de la part d'une personne détenue.

- ✓ Le protocole relatif aux projections de fluides a immédiatement été déclenché et notre collègue a dû être prise en charge médicalement.
- ✓ La personne détenue a été placée en prévention au quartier disciplinaire.

LÀ ENCORE, FO JUSTICE
APPORTE TOUT SON SOUTIEN
À NOTRE COLLÈGUE.

LÀ ENCORE, UN AGENT QUI NE FAISAIT
QUE SON TRAVAIL SE RETROUVE VICTIME
DE VIOLENCES INACCEPTABLES.



CHAQUE JOUR EST DIFFÉRENT.
CHAQUE JOUR PEUT BASCULER.



PENDANT QUE CERTAINS
PARLENT DE LA PRISON.



PENDANT QUE CERTAINS
COMMENTENT LA PRISON.

NOS COLLÈGUES, EUX, VIVENT LA PRISON.

Ils protègent. Ils interviennent. Ils secourent.
Ils encaissent. Ils tiennent.
Et ils recommencent le lendemain.

